



# PACK ENTREPRISE

Définition de la prestation forfaitaire



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL  
DOCUMENT DE TRAVAIL

*Bureau Fédéral du 19 juin 2020*

## Rappel du PSF – Basket Entreprise

Le Basket Entreprise est **une offre de pratique compétitive** qui permet, de développer le nombre de pratiquant(e)s, autour de joueurs (joueuses) licencié(e)s, d'anciens joueurs ou mêmes de personnes qui n'ont que très peu pratiqué.

Il est parfois compliqué de demander à une entreprise ou une administration, de monter une association pour s'affilier, puis licencier des joueurs et engager une équipe dans un championnat corpo.

Il a été décidé de faire cohabiter, dans une même compétition Basket Entreprise, des équipes de licenciés provenant de clubs affiliés, et des équipes montées au sein d'entreprises et d'administrations et composées de joueur(se)s non licencié(e)s.

Le comité départemental (ou la ligue régionale) propose à l'entreprise **une prestation forfaitaire** comprenant l'affiliation (Affiliation E1), la participation d'une équipe composée de 10 personnes (*certificat médical compétition ou questionnaire de santé obligatoire*), la gestion de la compétition (format adapté), la mise en avant de l'entreprise (communication, événementiel) ; exemple de valorisation de cette prestation 550 € HT (dont 150€ d'affiliation).

Moyennant un forfait financier, la ligue régionale pourrait proposer la même prestation ou bien la participation à un trophée régional composé d'équipes de chaque département, etc.

# La prestation forfaitaire

**Une prestation forfaitaire** comprenant :

- l'affiliation (Affiliation E1),
- la participation d'une équipe composée de 10 personnes (*certificat médical compétition ou questionnaire de santé obligatoire*),
- la gestion de la compétition (format adapté),
- la mise en avant de l'entreprise (communication, événementiel).

**Une prestation forfaitaire** qui a pour objectif :

- De **simplifier** les démarches pour les entreprises,
- De rendre les compétitions 5x5 et 3x3 **rapidement** accessibles.

## La prestation forfaitaire : L'affiliation, comment simplifier et accélérer ?

Compte tenu des règlements généraux existants, l'affiliation d'un nouvel établissement est de la compétence de la Fédération avec 2 étapes :

- Transmission du dossier de demande d'affiliation à la CF Démarche Clubs
  - Etude du dossier par la CFDC / Service Territoires,
  - Avis du Comité Départemental / Territorial et de la Ligue Régionale.
- Validation par le Bureau Fédéral.

Ce processus est valable quel que soit le type d'affiliation (A1/A2/E1/E2).

### Pour simplifier et accélérer :

- Option 1 : Simplifier et accélérer le processus général,
- Option 2 : Créer une procédure dérogatoire,
- **Option 3 : Adapter le Pack au cadre réglementaire déjà existant.**

# La prestation forfaitaire : L'affiliation, comment simplifier et accélérer ?

## Adapter le Pack au cadre réglementaire déjà existant :

- Par l'achat du Pack, l'entreprise concernée s'affilie (E1) à la FFBB et a un contact direct avec la structure organisatrice de la compétition (généralement le Comité Départemental)
- L'affiliation E1 lui permet d'accueillir des pratiquants (10 personnes de son entreprise dans ce cas) ; ces pratiquants sont soit déjà licenciés dans un club affilié, soit non licenciés ; dans tous les cas, ils sont membres de l'équipe composée par l'entreprise, ils doivent être identifiés en tant que tels ; la structure organisatrice de la compétition émettra un titre de participation par membre de l'équipe (liste pdf).

## La prestation forfaitaire : le titre de participation, comment simplifier et accélérer ?

Les règlements généraux précisent que l'acquisition d'un titre de participation se fait par l'intermédiaire du « CD Contact » organisateur de la compétition.

Dans ce cas, l'obtention du titre de participation nécessite un CACI.

Une fois le CACI délivré au CD Contact, celui-ci édite le titre de participation pour chaque membre de l'équipe et édite la liste complète.

### Pour simplifier et accélérer :

- Option 1 : Simplifier et accélérer le processus général
- Option 2 : Créer une procédure dérogatoire
- **Option 3 : Adapter le Pack au cadre réglementaire déjà existant**

## Adapter le Pack au cadre réglementaire déjà existant :

- Le titulaire dans ce cadre bénéficie des mêmes droits et devoirs que tout autre détenteur d'un titre de participation ;
- Il pourra aussi bénéficier des garanties de l'assurance individuelle accident (s'il y souscrit) ;
- Concernant les aspects disciplinaires, en cas de faits constatés lors d'une rencontre, il est proposé deux étapes :
  - Etape 1 : La structure organisatrice de la compétition avertit l'entreprise (procédure à préciser) ;
  - Etape 2 : En cas de récidive, l'équipe est immédiatement sortie de la compétition ;
  - Ces points doivent être prévus dans l'offre de prestation proposée par la structure organisatrice de la compétition et dans le formulaire d'engagement de l'équipe signé par l'entreprise.

## La prestation forfaitaire : La gestion de la compétition, comment simplifier et accélérer ?

Compte tenu des règlements généraux existants, la participation à un championnat régulier (hors Super League et JuniorLeague) est réservée à une association ou à un établissement affilié (A1/A2/E1/E2). L'engagement des équipes se fait auprès de l'organisateur de la compétition par l'intermédiaire de FBI V2.

Il est donc nécessaire de donner un accès à FBI V2 aux entreprises achetant un « Pack Entreprise ».

### Pour simplifier et accélérer :

- Option 1 : Adapter l'outil FBI
- Option 2 : Créer une plateforme spécifique
- **Option 3 : Adapter le Pack à l'outil existant**

# La prestation forfaitaire : La gestion de la compétition, comment simplifier et accélérer ?

## Adapter le Pack à l'outil existant :

- Les équipes sont engagées par le Comité Départemental (généralement organisateur de la compétition).
- Il dispose donc du niveau d'expertise nécessaire pour répondre aux attentes de l'entreprise et trouver les solutions techniques existantes :
  - Engagement de l'équipe sous le numéro « CD Contact »
  - Déclenchement du formulaire classique d'engagement (via FBI ou non)

## La prestation forfaitaire : La gestion financière de la mise en œuvre

La FFBB collecte la part fédérale d'affiliation E1 ; elle est à facturer sur le même processus que les autres affiliations.

La Ligue bénéficie de la part régionale d'affiliation.

Le reste du forfait reste acquis à la structure organisatrice ; elle permet d'émettre les titres de participation et l'organisation des compétitions Basket Entreprise.

### La simplicité pour l'entreprise

- L'entreprise dispose d'un interlocuteur financier unique (l'organisateur de la compétition) pour l'ensemble des « prestations » (Affiliation, titres de participation, gestion)

## La prestation forfaitaire : La gestion financière de la mise en œuvre

### Pack facturé à 660 € TTC

	FFBB	LR	CD
Equivalent Affiliation E1	100 €	10 €	10 €
Titres de participations	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Gestion de la compétition et mise en avant de l'entreprise	-	-	440 €
		440 €	-

### Si l'achat du Pack se fait auprès de la Ligue (organisatrice de la compétition)

- La Ligue reste l'interlocuteur unique de l'entreprise
- Elle se rapproche du Comité Départemental du « siège » ou de « l'établissement » de l'entreprise concernée pour déclencher la délivrance des titres de participation auprès du CD Contact concerné.



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80